

A VOS AGENDAS !

Conclusion (s)

JE M'INSCRIS



Eau et Biodiversité Cerema - Agence de l'eau Artois-Picardie :
un partenariat gagnant au service des territoires

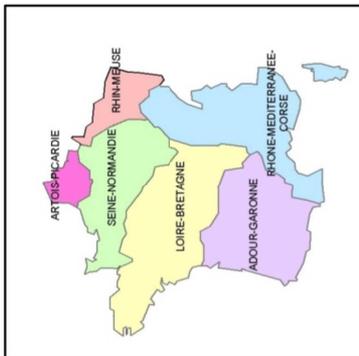
Depuis 2016, le Cerema nourrit un partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie visant à développer la connaissance et mettre en œuvre, expérimenter et conforter une démarche de recherche appliquée sur les thèmes de la GEMAPI, qualité des milieux aquatiques, biodiversité...

Venez assister lors de cette matinée à la présentation des études réalisées dans ce cadre et découvrez la capacité du Cerema à se saisir des besoins du territoire, à travers des projets collaboratifs en lien étroit avec les collectivités, pour les traduire en réflexions méthodologiques à visée opérationnelle.

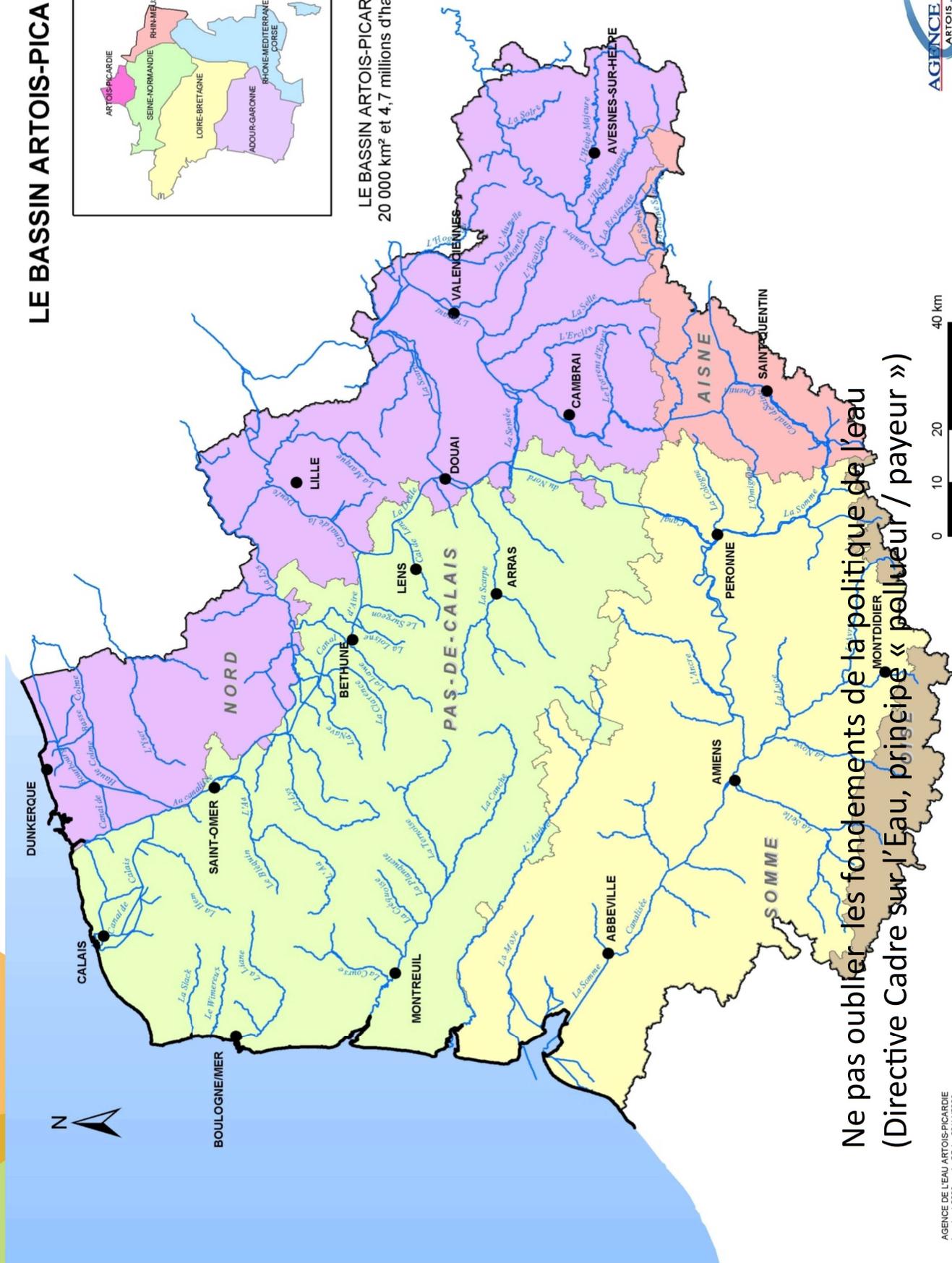
Programme de la matinée



LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



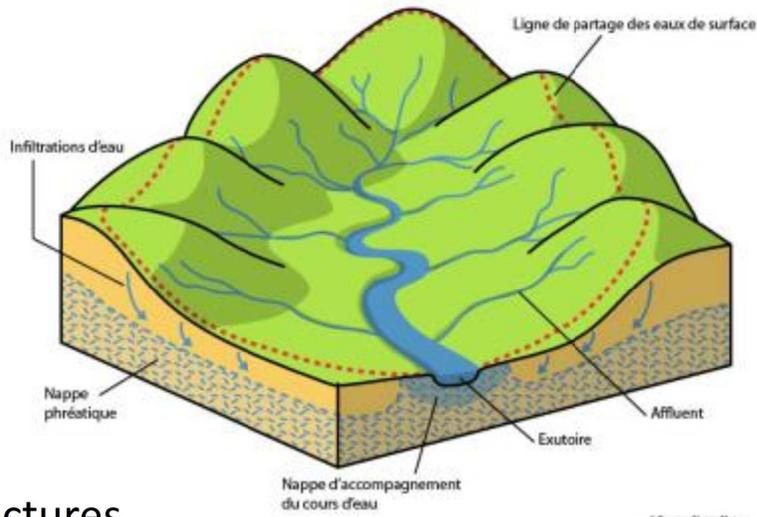
LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE :
20 000 km² et 4,7 millions d'habitants



Ne pas oublier les fondements de la politique de l'eau
(Directive Cadre sur l'Eau, principe « pollueur / payeur »)



GEMAPI....



© Source: Abaco Nature

Structures existantes

Cohérence hydrographique

Bassin Versant

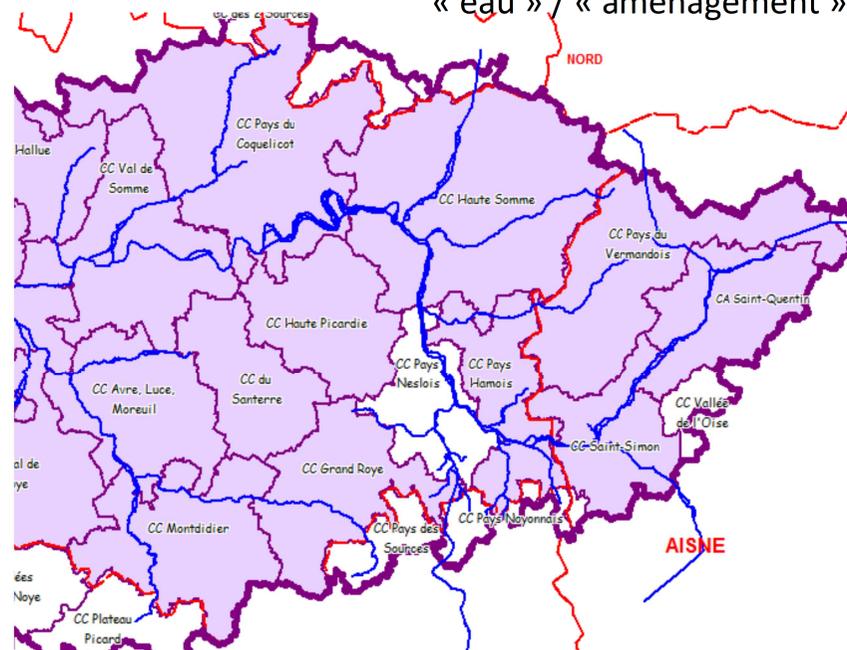
Solidarité amont / aval

Simplification administrative

EPCI-FP

Structures existantes

Toutes les compétences « eau » / « aménagement »



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

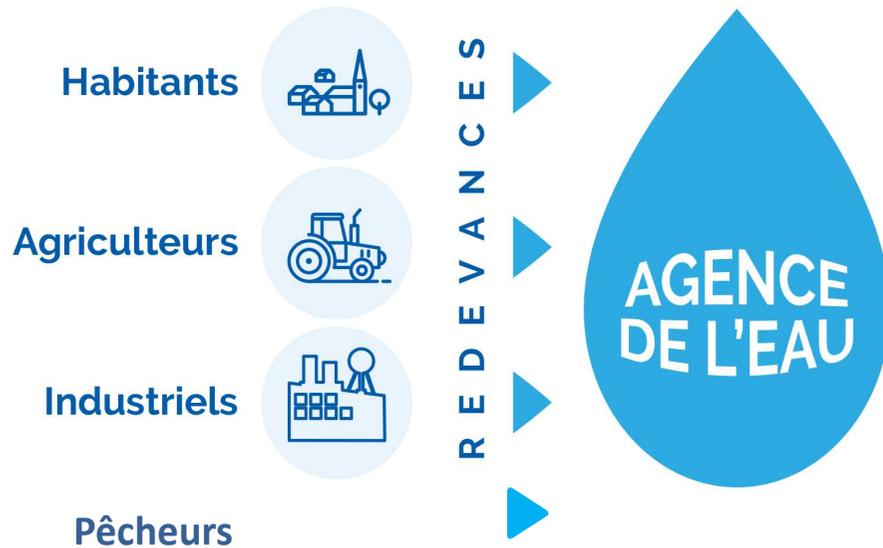
ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001



L'Agence de l'Eau Artois-Picardie

partout où l'eau sert la vie...

11^{ème} programme d'interventions financières
2019 - 2024



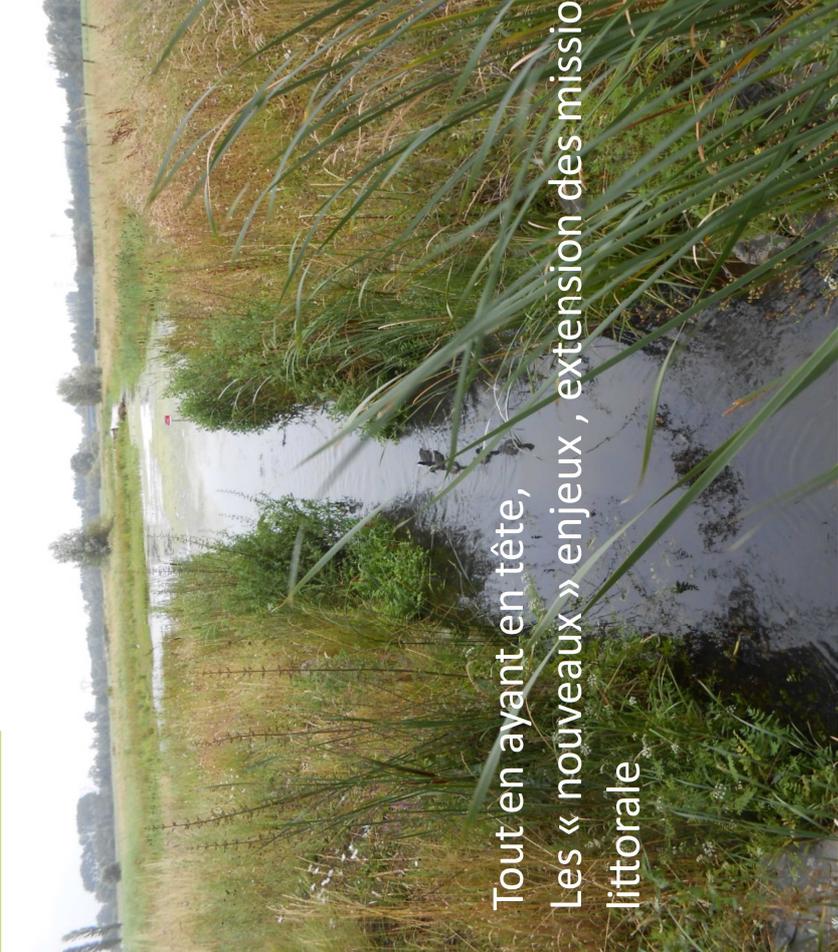
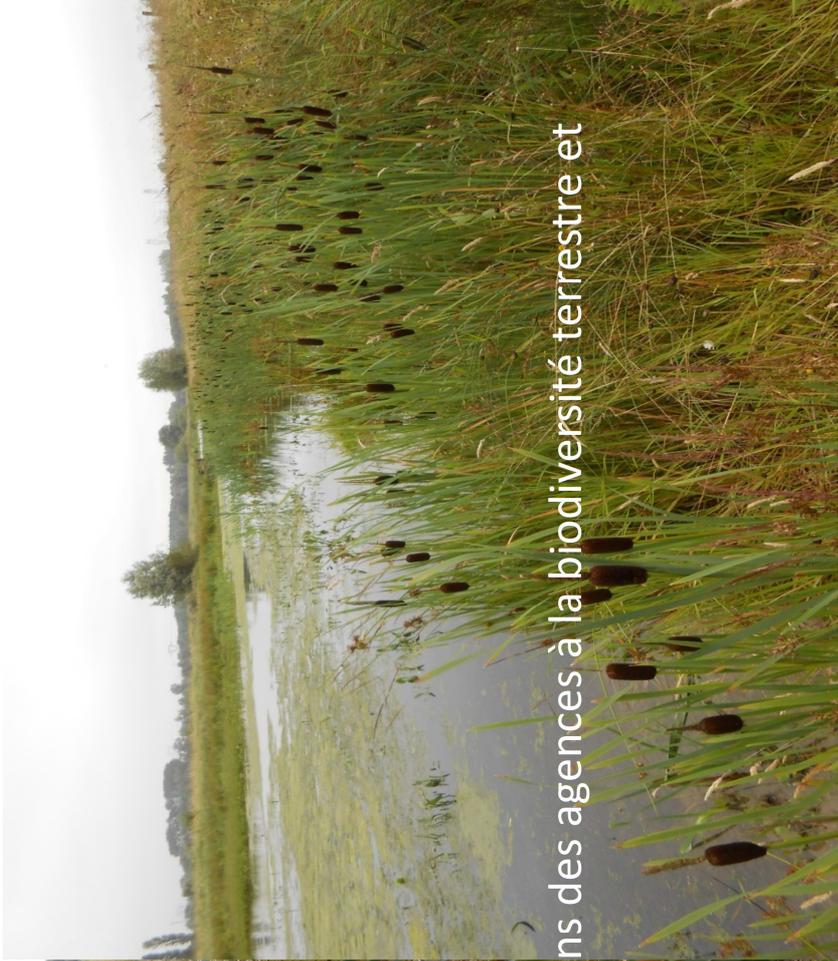
- ▶ **Dépolluer**
- ▶ **Améliorer la connaissance des milieux et des usages**
- ▶ **Préserver les milieux aquatiques**
- ▶ **Satisfaire les besoins en eau**



1,114 M€ prévus

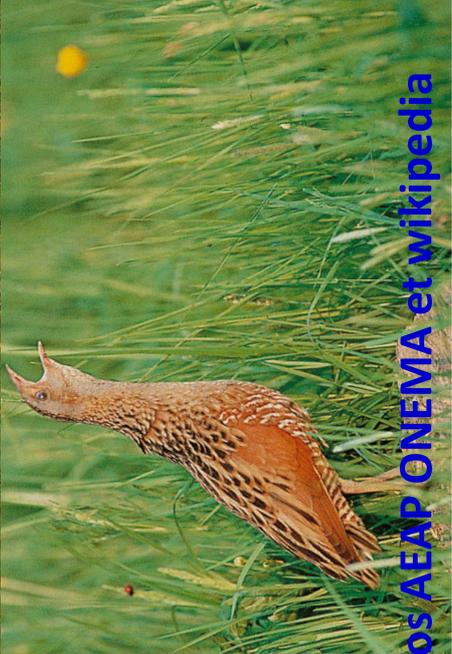
Solidarité

11^{ème} PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024



Tout en ayant en tête,
Les « nouveaux » enjeux , extension des missions des agences à la biodiversité terrestre et littorale

Les « nouveaux » enjeux à la biodiversité terrestre et littorale



Photos AEAP ONEMA et wikipedia



La reconquête de la biodiversité en lien avec l'eau



Mobilisons nous pour la restauration des milieux naturels.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie soutient les projets en faveur des habitats et des espèces.

Quelles sont les actions soutenues ?

Sont visées les actions pour la préservation de la biodiversité et les actions de communication, de sensibilisation et d'éducation du public.

A qui s'adresse cet appel à projets ?

- Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes ou établissements publics
- Associations Loi 1901
- Usagers économiques y compris dans le domaine agricole

Quels sont les engagements de l'agence de l'eau ?

2 millions d'euros mobilisés en 2017 pour les actions de préservation !
L'attribution d'aides peut atteindre 80% des dépenses éligibles.
200 000 euros mobilisés pour les actions de communication
Attribution des aides à 50%, des dépenses finançables plafonnées à 30 000 € (opérations)

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE

Etablissement public du Ministère chargé du développement durable



La reconquête de la biodiversité



Mobilisons nous pour la biodiversité.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie soutient les projets en faveur des habitats et des espèces.

Quelles sont les actions soutenues ?

- 3 types d'actions sont visées :
- Etudes de connaissance,
 - Travaux de restauration écologique,
 - Actions de communication, de sensibilisation et d'éducation du public.

A qui s'adresse cet appel à projets ?

- Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes ou établissements publics
- Associations Loi 1901
- Usagers économiques y compris dans le domaine agricole

Quels sont les engagements de l'agence de l'eau ?

8 millions d'euros mobilisés en 2018 pour les travaux de restauration écologique !
L'attribution d'aides peut atteindre 80% des dépenses éligibles.
-300 000 euros mobilisés pour les études de connaissance
-300 000 euros mobilisés pour les actions de communication

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE

Etablissement public du Ministère chargé du développement durable



Regards croisés sur l'eau et le changement climatique



Tout en ayant en tête,
Les « nouveaux » enjeux , changement climatique



Adapter la gestion de l'eau
à l'évolution du climat
dans le bassin Artois-Picardie



Document réalisé avec le concours de Grégory Beaugrand (membre du GIEC),
le CESER Nord Pas de Calais, le CESER Picardie, la DREAL de bassin
et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Changement climatique prévisionnel à l'échelle du bassin Artois-Picardie d'ici 50 ans

Température de l'air



Température de l'eau



Niveau de la mer



Pluviométrie



Débit des rivières



Recharge des nappes



Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

Solutions fondées sur la nature

(mesures d'adaptation liées à la résilience des écosystèmes)



Des solutions fondées sur la nature

pour lutter contre les changements climatiques



Autres événements hors Pavillon - Solutions Nature -

Zone Génération Climat

Zone Génération Climat

Centre de conférence « zone bleue »

Pavillon France

Pavillon UICN

Contact

info@solutionsnature@gmail.com

COP21

Pavillon SOLUTIONS NATURE

Qui ?

Quand ?

Où ?

Pour qui ?

#SolutionsNature

Pavillon SOLUTIONS NATURE COP 21
Paris Le Bourget Espace Génération Climat

<https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/>
<http://nwrn.eu/>



Établissement public du Ministère chargé du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001



Mesures d'atténuation (préservation des « cœurs de nature ») Tourbières



Crédit photographique : tourbière de Marchiennes ©PNRSE

Mesures d'atténuation (préservation des cœurs de nature / « rivières sauvages » ©) Cours d'eau fonctionnels (ripisylve)



Régulation des nutriments



Lagunes
Quend,
Rubempré.



Filtre roseaux
Wittes.



ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

public du Ministère chargé
ment durable

Partenariat avec le CEREMA

- Convention nationale CEREMA /AE
- Etudes
 - de connaissance
 - de gouvernance dont GEMAPI
 - pré-opérationnelles, en appui des gestionnaires...
- Objectif de capitalisation et de restitution
 - sous forme de COTITA,
 - de guides,
 - de fiches de retours d'opérations (au niveau national ou du bassin Artois – Picardie...), via le centre de ressources du CEREMA

Invitation



Mardi 30 avril 2019



GEMAPI et biodiversité vers une approche intégrée ?



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Anticiper la compétence GEMAPI

Partage d'expérience de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Cette série de fiches est dédiée au partage d'expériences de collectivités pionnières dans la prise de compétence: GEMAPI. L'accent sera mis sur les sujets de gouvernance, de stratégie, de financement, ou encore de mise en œuvre concrète de la compétence, afin d'en tirer des premiers enseignements.

1 Une waterings, waterling ou un waterlog est un fossé ou un ouvrage de drainage à vocation de dessèchement de zones humides ou inondables situées en plaine maritimes sous le niveau des hautes mers.

La compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018. L'ambition ? Rendre plus cohérente et plus efficace l'organisation territoriale dans le domaine de l'eau pour relever les défis de restauration des milieux aquatiques et de réduction de la vulnérabilité aux inondations. Quelques territoires ont toutefois devancé l'échéance. C'est le cas de la Communauté urbaine de Dunkerque sur le littoral de la mer du Nord. Un système hydraulique et des digues maintiennent hors d'eau ce territoire gagné sur la mer depuis des siècles. L'existence et la viabilité économique de la plaine des waterings¹ en dépendent. Avec six autres intercommunalités (dans le triangle Saint-Omer - Calais - Dunkerque), la Communauté Urbaine de Dunkerque décide de se saisir de cette nouvelle compétence : elle crée ainsi une Institution Intercommunale des Waterings pour prendre le relais des départements et elle instaure la taxe GEMAPI.

Retour sur cette expérience pionnière en milieu littoral qui souligne le besoin, selon les spécificités du contexte local, de ménager des transitions territoriales.



Sommaire

1. Qu'est-ce qui a incité les élus à anticiper la prise de compétence ?
2. Quelle nouvelle organisation territoriale a été dessinée ?
3. Comment a été instaurée la taxe GEMAPI ?
4. Quels enseignements des premières étapes, quelles perspectives ?

Fiche n° 1 - Décembre 2018



Collection | Expériences et pratiques

Guide
Recommandations pour la prise en compte des fonctionnalités des milieux humides dans une approche intégrée de la prévention des inondations

Juin 2017



Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
www.ecologie.gouv.fr

Cerema **COTITA**
HAUTS-DE-FRANCE

15 octobre 2019

INVITATION

Ouvrages d'art et Biodiversité



Établissement public du Ministère chargé du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001



Centre de ressources du Cerema (Informations, actualités)

Le Cerema assure la diffusion et la promotion des travaux, études conférences, formations liés à ses activités par le biais de son site internet.

+ d'infos 
(votre accès direct)

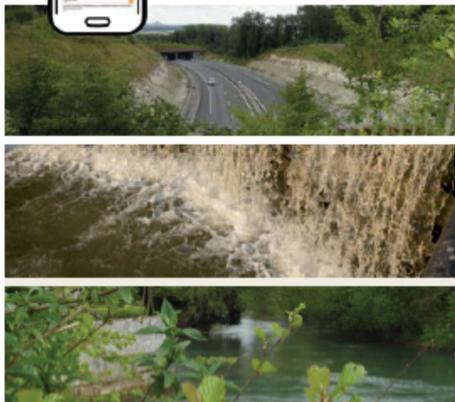


Retour-conférence-gemapi-
biodiversité-
approche-intégrée

Appel-initiatives-
biodiversité-mise-ligne-
rapports-cinq

Suivi-réserve-naturelle-
constituee-marais

Communautes-agglomeration-
porte-du-hainaut-valenciennes



3

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001



EAU ET BIODIVERSITE EN MILIEU URBANISE



**APPEL
À PROJETS
2019**

Date limite de
dépôt des dossiers :
**31 janvier
2020**

A fin de promouvoir des projets de travaux alliant les enjeux «eau», «biodiversité» et «prise en compte du changement climatique en ville».

QUELLES SONT LES ACTIONS SOUTENUES ?



En zones urbanisées existantes :

- La création d'espaces naturels favorisant la protection de la faune et le développement des espèces
- La requalification de friches urbaines ou d'anciens sites industriels ou d'espaces de nature
- Le développement de la trame bleue en ville en intégrant les enjeux d'une trame verte générant des «îlots de fraîcheur»
- La restauration d'espaces de biodiversité



À QUI S'ADRESSE CET APPEL À PROJETS ?

- Collectivités territoriales et leurs délégués
- Bailleurs
- Aménageurs
- Etablissements publics

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DE L'AGENCE DE L'EAU ?



2 millions d'euros mobilisés.

- Subvention au taux maximal de 70 % ajusté pour tenir compte des cofinancements
- 100 K€ maximum de participation financière par projet



AMELIORER LA SECURITE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE



**APPEL
À PROJETS
2019**

Date limite de
dépôt des dossiers :
**31 janvier
2020**

A améliorer la prévention et la gestion des risques pour garantir une alimentation en eau potable de qualité et de façon continue.

QUELLES SONT LES ACTIONS SOUTENUES ?



- Etudes de vulnérabilité des systèmes de production et distribution vis-à-vis des actes de malveillance, des défaillances techniques, des risques liés à la sécheresse, la pollution...
- Elaboration de plans de secours
- Travaux de sécurisation (anti-intrusion, surveillance vidéo, alarmes, réserves, ...)



À QUI S'ADRESSE CET APPEL À PROJETS ?

- Collectivités ayant compétence eau potable, ou envisageant la prise de compétence pour les études

QUELS ENJEUX SONT CONCERNÉS ?



- Garantir la satisfaction des besoins prioritaires en eau potable en situation de crise
- Prévenir les dysfonctionnements de systèmes de distribution
- Améliorer la sécurité des installations vis-à-vis des actes de malveillance

